



المندوبية السامية للتخطيط
+ⵙⵔⵉⵙⴰⵜ ⵜⴰⵎⵓⵏⴰⵏⵜ | ⵙⵔⵓⵏⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc





المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵏⵉⵙ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut Commissariat au Plan (HCP) a réalisé, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), une enquête auprès des réfugiés au Maroc. Cette opération, menée du 2 au 8 juin 2020, a pour objectif d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation économique, sociale et psychologique de cette population.

Elle a ciblé un échantillon de 600 ménages, représentatif des différentes catégories des réfugiés, au sens du HCR¹, selon le pays d'origine, la ville de résidence, l'âge, le sexe et le niveau scolaire. Les objectifs assignés à cette investigation consistent à recueillir des informations sur le comportement des réfugiés dans le contexte du confinement sanitaire et à évaluer leur accès aux produits de consommation et d'hygiène, aux sources de revenus, aux services de santé et à l'enseignement. Le chef de ménage est la personne de référence ayant fourni les réponses aux questions relatives au ménage et à l'ensemble de ses membres.

En respect des mesures prises dans le cadre du confinement sanitaire, notamment la distanciation sociale, la collecte des données de cette enquête a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablettes.

Dans ce qui suit, nous présenterons les principaux résultats qui se dégagent de cette enquête.

¹ [Article 1A(2) de la Convention de Genève 1951] : « Personne qui, «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; [...]»

[Article II(2) de la Convention de l'OUA de 1969 : «Le terme « réfugié » s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit, à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité»

I.

**CARACTÉRISTIQUES
DE LA POPULATION
DES RÉFUGIÉS AU
MAROC**

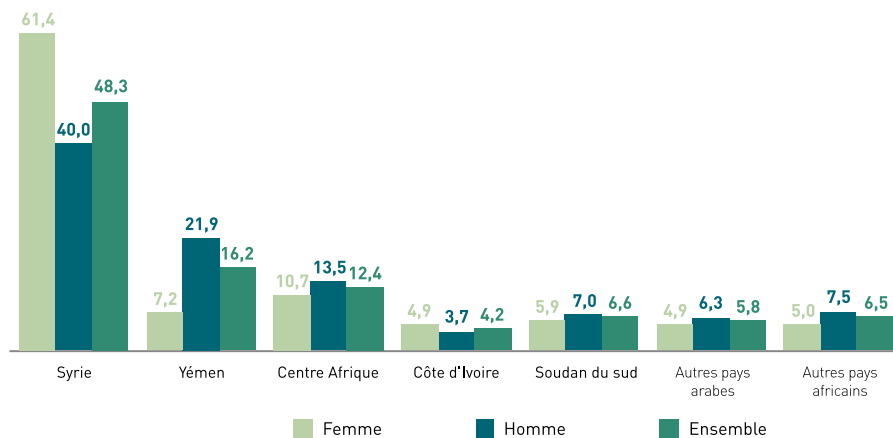
6 réfugiés sur 10 sont des hommes, les deux-tiers âgés de 18 à 59 ans

Au moment de l'enquête, l'effectif des réfugiés au Maroc s'établit à environ 7.000 personnes, 6 sur 10 (61%) sont des hommes, 3 sur 10 (30,3%) âgés de moins de 18 ans et 2 sur 3 (67,2%) de 18 à 59 ans. La part des personnes âgées de 60 ans et plus est de 2,5%.

Un réfugié sur 2 est d'origine syrienne

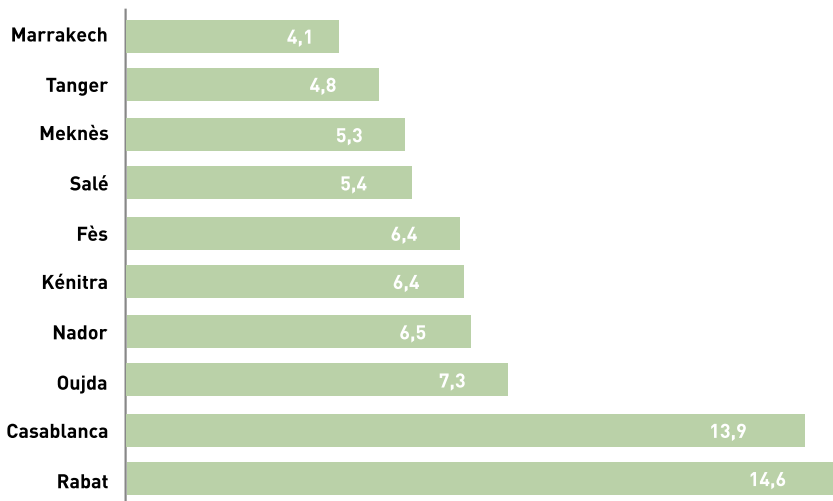
La moitié des réfugiés au Maroc sont des Syriens (48%), 16% des Yéménites, 12% des Centrafricains, 7% des Sud-Soudanais et 4% des Ivoiriens. Les autres pays africains représentent 7% et les autres pays arabes 6%.

Répartition des réfugiés selon le pays d'origine et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Répartition des réfugiés selon la ville de résidence au Maroc (%)



Source : HCP 2020

Les villes de Rabat, Casablanca et Oujda abritent le tiers des réfugiés

Plus du tiers des réfugiés (35,8%) résident dans les villes de Rabat (14,6%), Casablanca (13,9%) et Oujda (7,3%). Les principales autres villes de résidence sont Nador (6,5%), Kénitra (6,4%), Fès (6,4%), Salé (5,4%), Meknès (5,3%), Tanger (4,8%) et Marrakech (4,1%).



14,6%

des réfugiés résident dans la ville de Rabat

Une présence relativement récente des réfugiés au Maroc

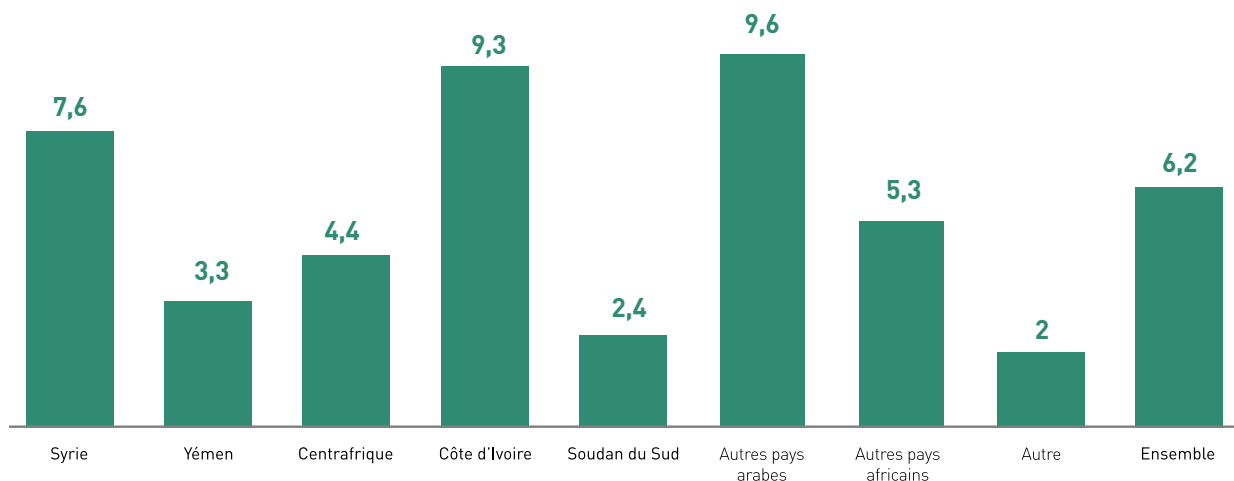
Presque la totalité des réfugiés (98,5%) est arrivée sur le territoire marocain après l'année 2000. La moitié d'entre eux (50,3%) sont arrivés depuis 2015, 34,3% entre 2010 et 2014 et 13,9% entre 2000 et 2009. L'ancienneté moyenne des réfugiés au Maroc est de 6,2 ans. Elle est relativement plus longue parmi les Ivoiriens (9,3 ans) et les Syriens (7,6 ans) et plus courte parmi les réfugiés du Soudan du Sud (2,4 ans), ceux du Yémen (3,3 ans) et de Centrafrique (4,4 ans).



6,2 ans
est l'ancienneté
moyenne des réfugiés
au Maroc



Répartition des réfugiés selon l'ancienneté au Maroc et le pays d'origine (en années)



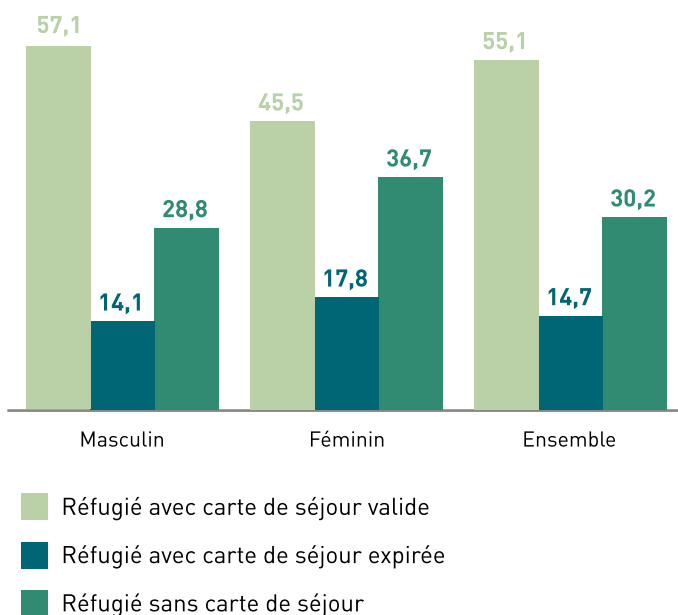
Source : HCP 2020



II.

CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES RÉFUGIÉS AU MAROC

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le statut légal et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Les réfugiés au Maroc vivent dans 2.168 ménages

Le nombre de ménages réfugiés au Maroc est de 2.168 unités. Le tiers de ces ménages (32,3%) sont d'origine syrienne, 16,9% centrafricaine, 16,6% yéménite et 8,9% sud-soudanaise.

La taille moyenne des ménages réfugiés est de 3,4 personnes. Elle est plus élevée parmi les ménages syriens avec 5,2 personnes et plus réduite parmi ceux d'origine sud soudanaise (2,1).

Un chef de ménage réfugié sur deux dispose d'un titre de séjour valide au Maroc

Plus de 5 chefs de ménages réfugiés sur dix au Maroc (55,1%) disposent d'un titre de séjour valide. Cette proportion atteint 67,5% parmi les Syriens, 59,3% les Yéménites, 50,3% les Centrafricains et 43,8% les Ivoiriens. Ceux ayant un titre de séjour expiré représentent 14,7%, proportion plus élevée parmi les Sud-Soudanais (39,7%), les Ivoiriens (27,6%) et les Centrafricains (22,1%).

En revanche, 3 chefs de ménage sur 10 (30,2%) ne disposent pas de titre de séjour, 31,3% parmi les Yéménites, 28,6% les Ivoiriens, 27,6% les Centrafricains et 26,1% les Syriens.



Environ un ménage réfugié sur 6 est dirigé par une femme

Plus de 8 chefs de ménages sur 10 (82,1%) sont des hommes et la part des femmes chefs de ménages représente 17,9%. La part des ménages dirigés par une femme est plus élevée parmi les Ivoiriens (43,9%), les Sud Soudanais (27,8%) et les Centrafricains (24,5%). La part la plus faible est relevée parmi les Yéménites (5%) et les Syriens (11,3%).

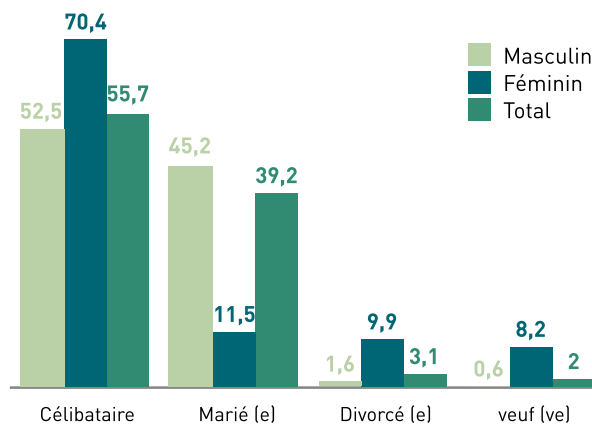
Les deux-tiers des chefs de ménages réfugiés sont âgés de 25 à 49 ans

Près de 7 chefs de ménages réfugiés sur 10 (68,9%) sont âgés de 25 à 49 ans. La part des jeunes de moins de 25 ans représente 21,3% et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 9,8%.

Plus de la moitié des chefs de ménages réfugiés sont célibataires

Plus de la moitié des chefs de ménages réfugiés (55,7%) sont célibataires, les femmes (70,4%) nettement plus que les hommes (52,5%). Quatre chefs de ménages réfugiés sur 10 (39,2%) sont mariés, les hommes (45,2%) plus que les femmes (11,5%). Les divorcés représentent 3,1% (9,9% parmi les femmes contre 1,6% parmi les hommes) et les veufs 2% (8,2% parmi les femmes contre 0,6% parmi les hommes).

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon l'état matrimonial et le sexe (%)

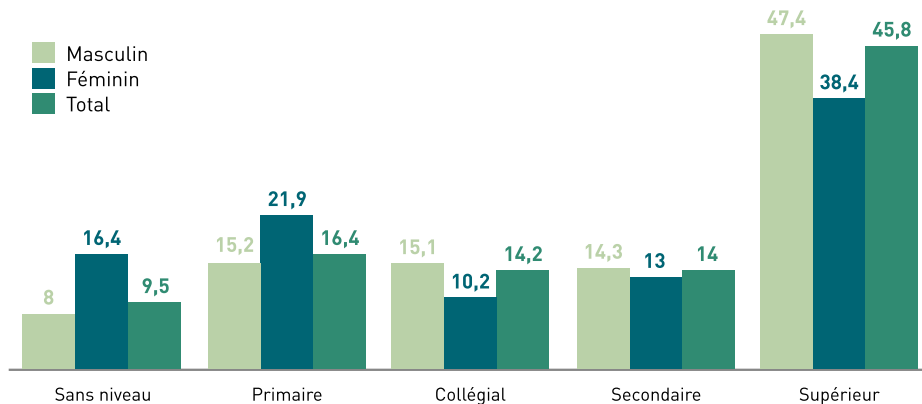


Source : HCP 2020

Près de la moitié des chefs de ménages réfugiés ont le niveau d'enseignement supérieur

Presque la totalité des chefs de ménages réfugiés (91,5%) ont un niveau d'instruction dont 16,4% le niveau primaire, 14,2% le niveau collégial, 14% le niveau secondaire et 45,8% le niveau supérieur. La part des détenteurs du niveau supérieur est plus élevée parmi les hommes (47,4%) que les femmes (38,4%), parmi les jeunes de moins de 25 ans (63,5%) et ceux de 25 à 34 ans (49,7%) que les personnes âgées de 50 ans et plus (32,8%). Elle est également plus élevée parmi les Sud Soudanais (94,5%), les Centrafricains (77,8%) et les Yéménites (72,5%). Cette proportion enregistre son niveau le plus bas parmi les Syriens avec 7,9%.

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le niveau d'instruction et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Plus d'un chef de ménage sur 5 est en situation de chômage

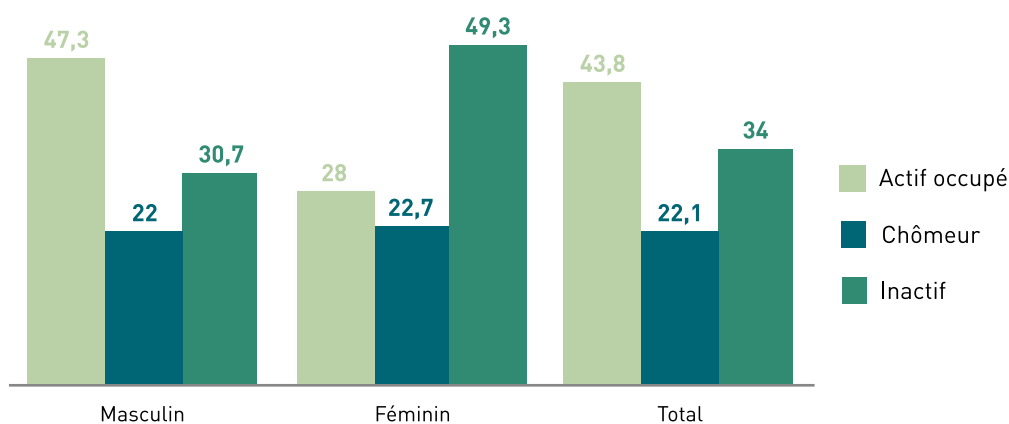
La répartition selon le type d'activité montre que 43,8% des chefs de ménages réfugiés exercent une activité économique, 47,3% parmi les hommes et 28% parmi les femmes. L'exercice d'une activité économique est plus prononcé parmi les Syriens avec 83,2% et plus faible parmi les Centrafricains (24,4%), les Yéménites (18,1%) et surtout parmi les ressortissants du Soudan du Sud (3%).

Environ un chef de ménage réfugié sur 5 (22%) est à la recherche d'un emploi. La part des chômeurs s'élève à

44,9% parmi les Ivoiriens, 35,1% parmi les Yéménites et 23,6% parmi les originaires de la Centrafrique. Elle atteint son niveau le plus bas parmi les réfugiés du Soudan du Sud et de Syrie avec respectivement 6% et 6,2%.

Le tiers des chefs de ménages réfugiés (34%) est en situation d'inactivité, les femmes (49,3%) relativement plus que les hommes (30,7%). La part la plus élevée des inactifs est enregistrée parmi les réfugiés du Soudan du Sud avec 91%.

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le type d'activité et le sexe (%)



Source : HCP 2020

Le salariat et le travail indépendant prédominent le statut professionnel des réfugiés

Environ les deux-tiers (64,1%) des chefs de ménages réfugiés sont des salariés, 66,3% parmi les hommes et 46,8% parmi les femmes. Trois personnes sur 10 (30,4%) exercent un emploi indépendant, les femmes (37,4%) plus que les hommes (29,5%) et seuls 1,8% sont des employeurs.

Les services et la construction, principaux secteurs d'activité

Le secteur des services est le premier pourvoyeur d'emploi pour les réfugiés au Maroc avec 28,8%, beaucoup plus parmi les femmes avec 77,2% que les hommes (22,6%). Le secteur de la construction vient en deuxième position avec 24,8% suivi de celui du commerce (15,8%), de la restauration (11%), de l'agriculture (9,1%) et de l'industrie (5%).

L'appartement dans un immeuble est le logement prédominant

Les réfugiés occupent principalement des appartements avec 61,7% et les maisons marocaines (28,6%). Le premier type est l'apanage surtout des Yéménites (80,5%) et des Centrafricains (76,3%). Les maisons marocaines sont relevées, notamment, parmi les Syriens (48,3%) et les Ivoiriens (36,2%).

Environ 3 ménages réfugiés sur 10 (28,8%) occupent un logement d'une seule pièce d'habitation, 23,6% de 2 pièces et 38,8% de 3 pièces. Le nombre moyen de pièces occupées est de 2,3 et le taux d'occupation est de 1,6 personne par pièce d'habitation.

La location est le statut d'occupation le plus fréquent

Presque tous les ménages réfugiés au Maroc (94,7%) sont locataires de leurs logements, sans différence significative selon le pays d'origine.



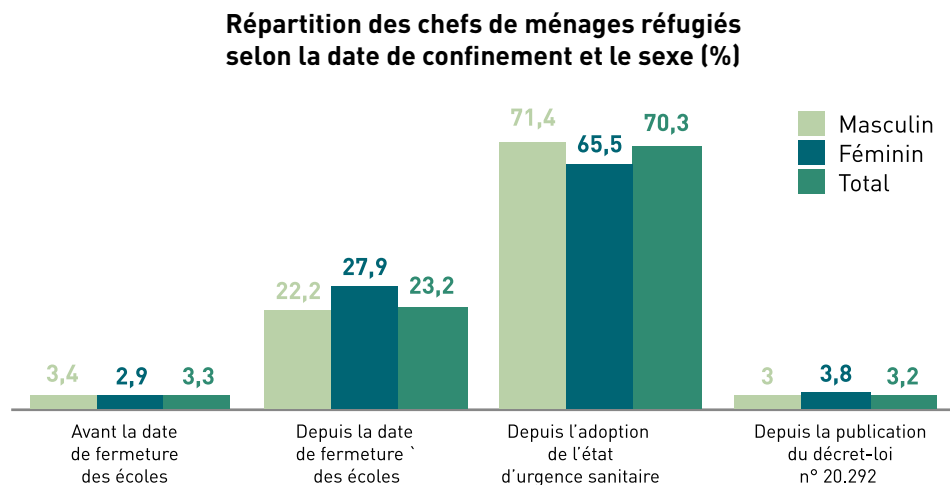
III.

COMPORTEMENT DES RÉFUGIÉS DANS LE CONTEXTE DU CONFINEMENT

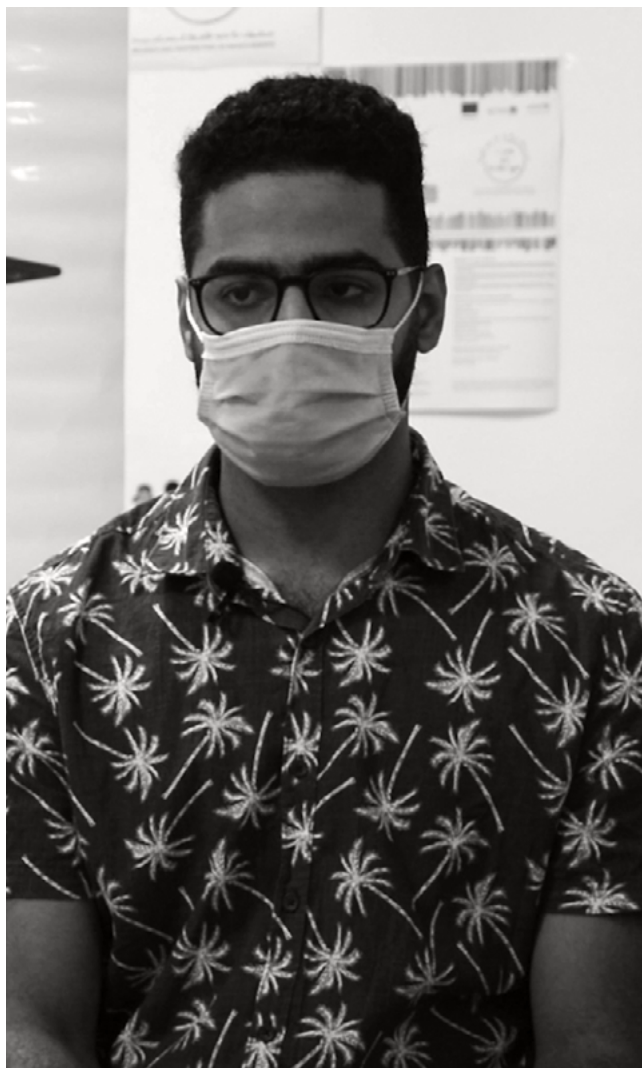


Un respect total du confinement sanitaire par les réfugiés au Maroc

Sept ménages réfugiés sur 10 (70,3%) se sont confinés depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire au Maroc et 23,3% depuis la date de fermeture des écoles. Presque tous les réfugiés (99,3%) ont respecté les mesures de confinement sanitaire, 90,4% un respect total et 8,9% partiel [respectivement 79% et 21% pour les ménages marocains].



Source : HCP 2020



S'approvisionner ou régler des affaires personnelles sont les principales raisons de sortie du domicile lors du confinement

Les personnes qui sortaient du domicile pendant le confinement sanitaire étaient le chef du ménage pour 74,1% des cas, les membres âgés de 25 à 59 ans (10,7%), les jeunes de 18 à 24 ans (7%) et le conjoint du chef du ménage (5,2%).

S'approvisionner en produits de consommation de base est la première raison de sortie du domicile avec 97,6%. Loin derrière, d'autres considérations ont été évoquées, dont la nécessité de régler des affaires personnelles et administratives (15,9%), de satisfaire les besoins sportifs et récréatifs (11,2%), d'accéder aux soins médicaux (10%) et d'aller au travail (9,4%).

Une large connaissance des symptômes de la pandémie par les réfugiés au Maroc

Les symptômes de Covid-19 les plus connus par les réfugiés sont la fièvre avec 92,4%, la toux sèche (77,5%), les difficultés respiratoires (62,4%) et la fatigue (37%). Seuls 3,9% des réfugiés n'ont aucune connaissance de ces symptômes.

Adoption généralisée des gestes barrières contre le Covid-19

Les réfugiés au Maroc ont appliqué unanimement (99,7%) les principaux gestes barrières contre Covid-19. Les mesures prises dans ce sens consistent à se laver les mains régulièrement avec du savon pour 93,5% des ménages, porter des masques ou des bavettes (78,3%), désinfecter les mains régulièrement et sortir moins fréquemment (57%), désinfecter régulièrement les surfaces et les objets susceptibles d'être infectés (42,2%), respecter les règles de distanciation sociale (40,9%), éviter les poignées de main et les salutations physiques (32,6%), contourner les points de vente (32,6%) et porter des gants (10,5%).

La majorité des réfugiés sont informés des numéros verts d'assistance et d'alerte sur la pandémie

Deux ménages réfugiés sur 3 (66,3% contre 83% pour les ménages marocains) étaient au courant des différents numéros verts mis à la disposition de la population par les autorités sanitaires marocaines en cas de suspicion de symptômes de la pandémie. Cette proportion est plus élevée parmi les réfugiés issus de pays arabes que ceux des pays africains. Elle passe de 85,8% parmi les Yéménites et de 73,1% parmi les Syriens à 43,6% parmi les Ivoiriens et 42,2% parmi les ressortissants du Soudan du Sud.

Attitudes en cas d'apparition de signes suspects de Covid-19

Environ 2 chefs de ménage réfugiés sur 3 (62,3%) envisagent de rester chez eux et d'appeler les numéros de téléphone mis en place par les autorités sanitaires en cas d'apparition de signes suspects de la pandémie de Covid-19, un sur quatre (25,7%) de se rendre à une unité hospitalière, et 3,3% de recourir à l'assistance des proches.



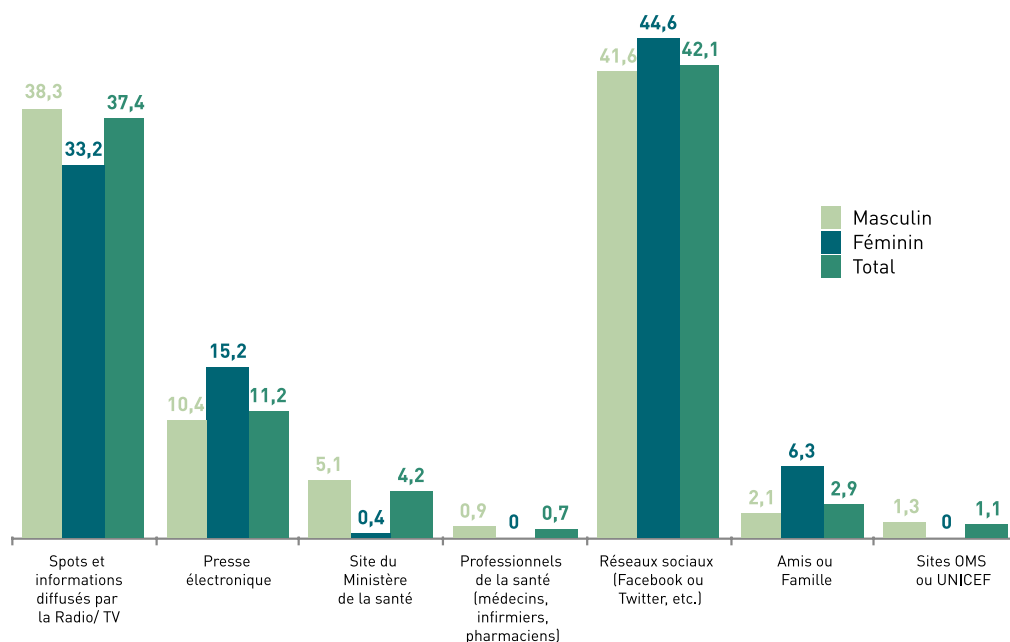
66,3%

étaient au courant des différents numéros verts mis à la disposition de la population en cas de suspicion de symptômes de la pandémie.

Les réseaux sociaux et la presse électronique sont les principales sources d'information sur la pandémie

Contrairement aux ménages marocains qui recourent principalement à la radio et à la télévision nationales pour s'enquérir des informations sur l'évolution de la pandémie, avec une part de 87%, les réfugiés s'adressent en premier lieu aux réseaux sociaux (42,1%), à la radio et à la télévision nationales en second lieu (37,4%) et, enfin, à la presse électronique (11,2%). D'autres supports sont utilisés, dans une moindre mesure, dont le site du Ministère de la Santé (4,2%) et la famille ou amis (2,9%).

Répartition des chefs de ménages réfugiés selon le support d'information sur Covid-19 et le sexe (%)

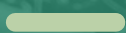


Source : HCP 2020



IV.

APPROVISIONNEMENT DOMESTIQUE



Approvisionnement normal en produits alimentaires de base et prix stables

La quasi-totalité des réfugiés (95,5%) jugent que les produits alimentaires de base sont disponibles pendant le confinement et 3,5% peu disponibles.

Les deux-tiers (66,1%) considèrent que les prix des produits alimentaires de base n'ont pas changé, proportion qui atteint 80% aussi bien parmi les ménages syriens que ceux présidés par une personne âgée de 50 ans et plus.

En revanche, près du tiers (31,6%) des ménages réfugiés considère que ces prix ont augmenté.

Un réfugié sur deux dispose de médicaments pendant le confinement

Plus du tiers (37,2%) des réfugiés disposent de médicaments en quantités suffisantes et 11,2% en quantités insuffisantes. La moitié (51,6%) n'en disposent pas, 56,2% d'entre eux n'en avaient pas besoin et 40,4% en raison du manque d'argent. Plus des deux-tiers (68,1%) des ménages réfugiés disposent de bavettes et de masques de protection en quantités suffisantes, 24,9% en quantités insuffisantes et 7% n'en disposent pas.

Près des deux-tiers (62,4%) des ménages réfugiés disposent de détergents et de produits sanitaires en quantités suffisantes, 24,9% en quantités insuffisantes et 12,7% n'en disposent pas.

Près de la moitié (48,1%) disposent de produits désinfectants en quantités suffisantes, 15,8% en quantités insuffisantes alors que 36,1% n'en disposent pas. Les raisons citées sont le manque d'argent pour 69,5% des cas et le fait de ne pas en avoir besoin (20,4%).

Les trois quarts des ménages réfugiés ont disposé d'une autorisation exceptionnelle de sortie

Près des trois quarts des ménages réfugiés (73,9%) ont obtenu l'autorisation de sortie pour effectuer les courses de première nécessité pendant le confinement, 67,1% facilement et 6,8% difficilement. La part des ménages ayant obtenu l'autorisation exceptionnelle de sortie atteint 89,1% parmi les Syriens, 83,4% les Ivoiriens, 75% les Yéménites et 67,3% les Centrafricains.

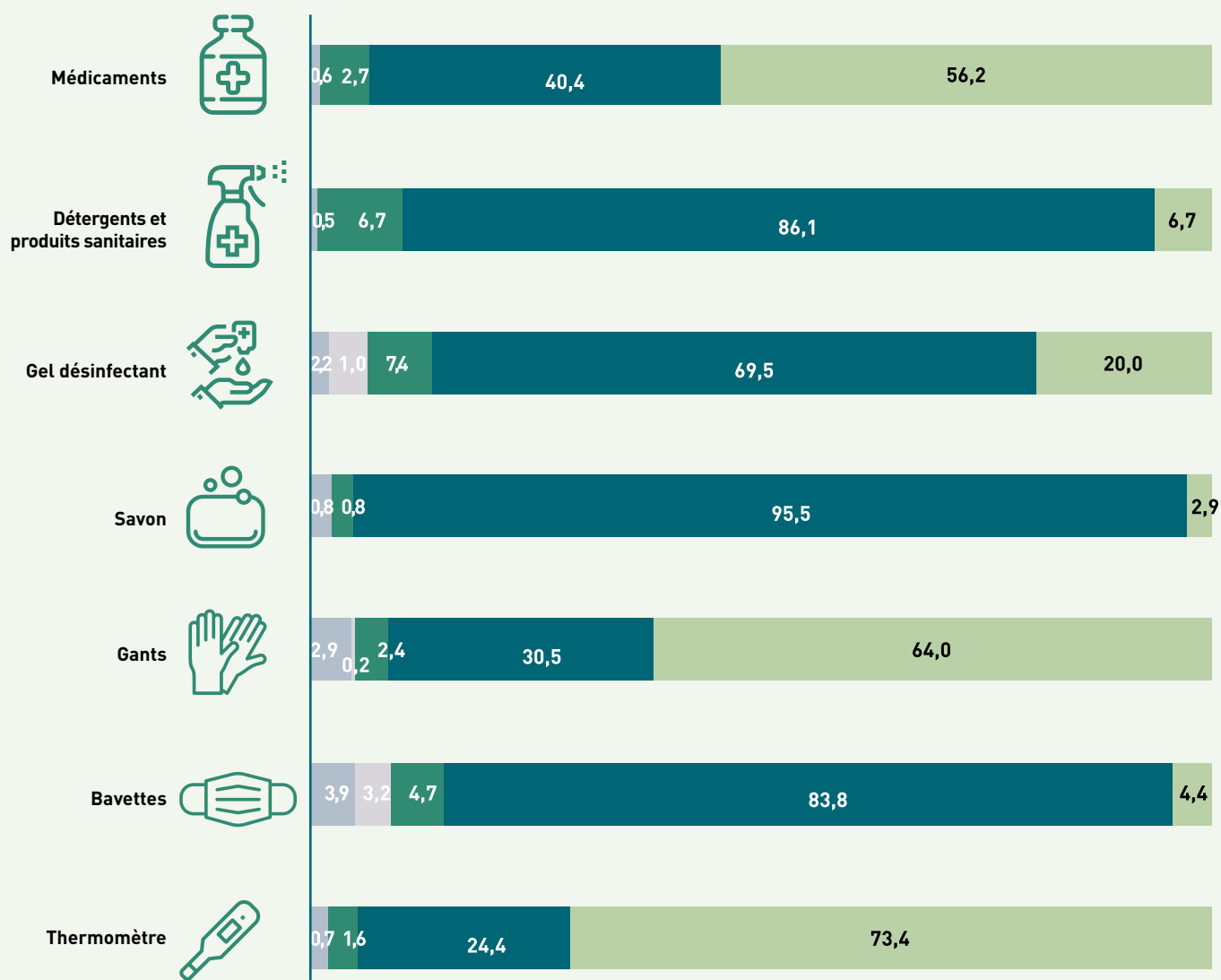
Une proportion de 6,3% n'en avait pas besoin, 1,5% n'en était pas au courant et 18,3% n'a pas pu l'obtenir.

La société civile et les voisins, principales sources d'aides alimentaires aux réfugiés

Pendant le confinement, 4 réfugiés sur 10 (42%) ont déclaré avoir reçu une aide alimentaire, 54% parmi les ménages dont le chef est une femme et 40% parmi ceux dirigés par un homme. La majorité des aides est fournie par des associations et organisations non gouvernementales (60%).

Moins de la moitié (47%) ont déclaré avoir connu, pendant le confinement, des moments où ils n'avaient pas assez de produits alimentaires, en raison du manque d'argent (91,7%) et des restrictions de déplacements (4,2%). 30,6% d'entre eux ont bénéficié du soutien des voisins, 24,8% de celui des membres de leur communauté alors que 9,4% ont eu recours à la mendicité.

Raisons d'indisponibilité des produits d'hygiène et de médicaments (%)



- Prix trop chers
- Je n'ai pas cherché à en acheter
- Manque d'argent pour acheter ce type de produits
- Forte demande / approvisionnement excessif de la part des consommateurs
- Faible offre

Source : HCP 2020



V.

EMPLOI ET SOURCES DE REVENU

9 chefs de ménage réfugiés actifs occupés sur 10 ont cessé de travailler pendant le confinement

Parmi les 43,8% des chefs de ménages réfugiés actifs occupés, 87,1% ont cessé d'exercer leur emploi pendant le confinement, 5,7% contre une indemnité et 81,4% sans aucune indemnité. La cessation d'activité concerne 78,5% des Yéménites, 86,4% des Syriens, 89,4% des Centrafricains et 94,8% des Ivoiriens.

En revanche, 11,6% des chefs de ménages réfugiés actifs occupés ont continué d'exercer leur emploi, 7,5% à temps partiel et 4,1% à plein temps. Il convient de signaler qu'une infime minorité des actifs occupés (1,3%) ont changé leur activité pendant le confinement.

Face à la perte d'emploi, une aide très faible aux réfugiés

Parmi les réfugiés ayant perdu leur emploi suite au confinement, 6,1% ont reçu une aide de la part de l'employeur ou de l'Etat. La moitié des aides reçues (49,3%) provient des employeurs, sous forme de salaires ou de congés payés et 29,6% de l'Etat, notamment, à travers le programme d'aide aux salariés formels inscrits à la CNSS.

Plus de 9 réfugiés sur 10 (92,2%) jugent ces aides insuffisantes pour compenser la perte de revenus occasionnée par l'arrêt du travail.

Le statut légal des réfugiés est le principal obstacle pour bénéficier du soutien en cas de perte d'emploi

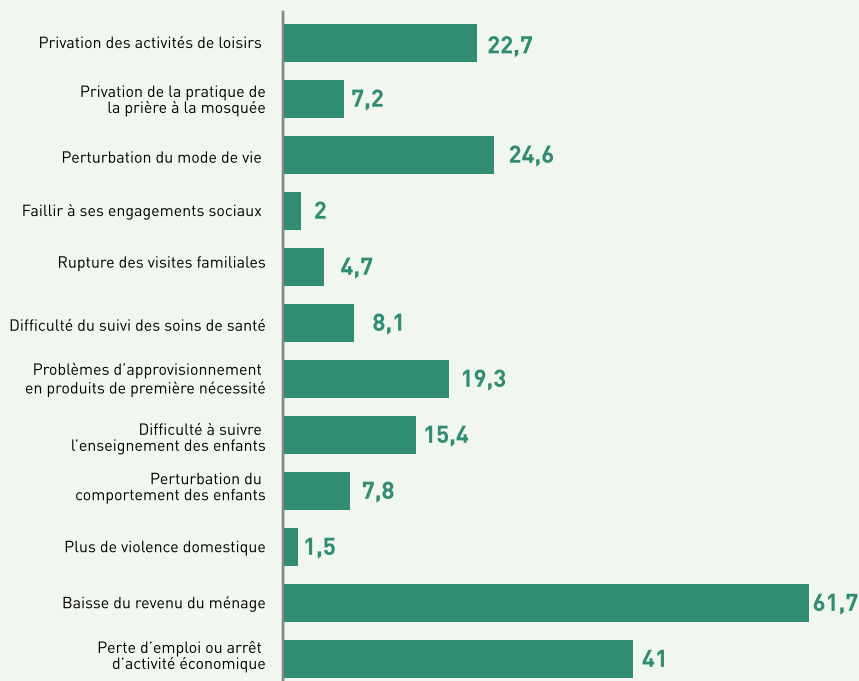
Les réfugiés ayant perdu leur activité à cause de la pandémie et qui n'ont bénéficié d'aucun soutien citent, comme raison principale, leur statut légal avec 54,6%. D'autres considérations sont évoquées dont le fait de ne pas être au courant (8,9%), de non déclaration à la CNSS (8,3%) ou d'un refus de la demande (8,2%).

Les allocations financières du HCR, principaux transferts reçus par les réfugiés en situation de confinement

De manière globale, 78,4% des réfugiés ont reçu au moins un transfert de différentes sources, ceux dirigés par les hommes (81,2%) plus que ceux dont le chef est une femme (65,2%). Cette proportion se situe à 48,7% parmi les Ivoiriens, 75% les Centrafricains, 77,7% les Syriens, 83,4% les Sud Soudanais et 89,9% les Yéménites.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés est le principal fournisseur des aides aux réfugiés sous forme d'allocations financières. En effet, 82,1% des réfugiés ont reçu des transferts de cette institution, 11,3% de membres de la famille ou d'amis, 3,8% de la société civile, 1,6% de l'Etat marocain et 1,2% d'institutions privées.

Principales inquiétudes des réfugiés pendant le confinement (%)



Source : HCP 2020

Baisse du revenu et perte d'emploi, principales inquiétudes pendant le confinement

Les réfugiés perçoivent comme première inquiétude, pendant le confinement, la baisse du revenu avec 61,7%, 82,6% parmi les Syriens et 31,6% parmi les Sud Soudanais. Ils perçoivent également d'autres préoccupations dont la perte d'emploi (41%), la perturbation du mode de vie (24,6%), la privation d'activités de loisirs (22,7%), l'approvisionnement en produits de premières nécessités (19,3%) et le suivi des études des enfants (15,4%).



VI.

ACCÈS À
L'ENSEIGNEMENT ET
À LA FORMATION
À DISTANCE





La moitié des ménages réfugiés ont des membres scolarisés

Près de la moitié des ménages réfugiés (51,6%) ont des membres scolarisés au titre de l'année 2019-2020, 39,1% au primaire, 11% au collège, 4% au secondaire, 52,4% au supérieur et 7,4% à la formation professionnelle.

Les ménages réfugiés syriens sont plus nombreux à avoir des membres scolarisés avec 56,2%, suivis des Yéménites (55,7%), des Centrafricains (55,3%), des Ivoiriens (33%), des ressortissants d'autres pays arabes (27,9%) et d'autres pays africains (20,1%).

Un ménage réfugié sur cinq (20,7%) a des membres scolarisés dans le privé contre 78,4% dans le public. La part des membres scolarisés dans un établissement privé est plus élevée parmi les Centrafricains (38,1%), les Syriens (33,5%), les Ivoiriens (25,2%) et les autres pays africains (16,6%).

Les membres de 8 ménages réfugiés sur 10 ont suivi des cours à distance

79,1% des ménages réfugiés affirment que leurs membres scolarisés ont suivi les cours à distance, 42,8% de façon régulière et 36,3% de façon irrégulière. Le suivi régulier des cours à distance représente 55,2% au primaire, 58% au collège, 68,8% au secondaire, 61,5% au supérieur et 24,3% à la formation professionnelle.

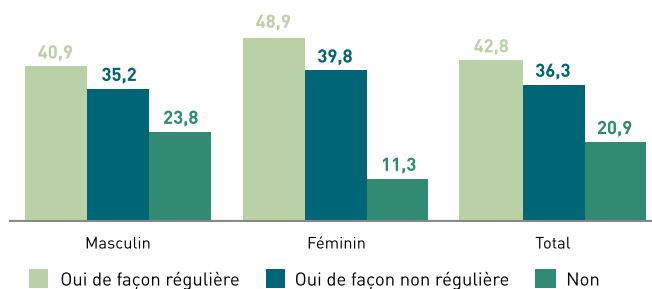
Il est à relever, néanmoins, que pour 20,9% des ménages réfugiés, les membres scolarisés ne suivent pas les cours à distance, 23,8% parmi les ménages dirigés par un homme et 11,3% parmi ceux dirigés par une femme. Cette proportion est de 22,1% au primaire, 19,3% au collège, 23,6% au secondaire, 13,4% au supérieur et 43,6% à la formation professionnelle.

Près de la moitié des ménages réfugiés (47,9%) évoquent comme raison principale de non suivi des cours à distance, le manque ou insuffisance des outils et supports nécessaires, 73,4% au primaire, 60,3% au collège, 48,2% au secondaire, 32,6% au supérieur et 28,9% à la formation professionnelle. Le désintérêt est également évoqué par 8,5%, particulièrement au secondaire (51,8%) et au collège (19,7%).

Les réseaux sociaux constituent le support le plus utilisé pour suivre les cours à distance avec 39,6%, 55% au primaire, 52% au collège, 52,6% au secondaire, 31,6% au supérieur et 47,1% à la formation professionnelle. Les réfugiés syriens sont plus nombreux à recourir à ce moyen avec 48,7%, suivis des Ivoiriens (45,2%), des Centrafricains (44%), des Yéménites (33,6%), et des ressortissants du Soudan du Sud (23,9%).

D'autres supports sont utilisés dont les plateformes créées par certains établissements d'enseignement supérieur (21%), les sites électroniques (10,2%), les plateformes créées par certains établissements d'enseignement privés (9,2%) et les chaînes nationales de télévision (6,8%).

Ménages réfugiés ayant des membres scolarisés selon la régularité du suivi de l'enseignement à distance et le sexe du chef de ménage (%)



Source : HCP 2020

Répartition des ménages réfugiés ayant des membres scolarisés selon les raisons de l'irrégularité du suivi des cours à distance et le sexe du chef de ménage (%)

Pour quelles raisons ne suivent-ils pas les cours à distance	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Total
Manque d'outils ou de supports nécessaires	23,2	38,3	25,9
Insuffisance des outils ou supports nécessaires	20,0	31,2	22,0
Formation à distance non généralisée pour ce niveau	13,5	8,9	12,7
Formation à distance non généralisée pour certaines spécialités	18,9	15,6	18,3
Manque d'une assistance d'un parent ou d'un adulte pour accéder aux cours	0,9	0,0	0,8
Aucun intérêt	10,3	0,0	8,5
Autre	13,1	6,1	11,9
Total	100%	100%	100%

Source : HCP 2020

3 ménages réfugiés sur 10 sont très satisfaits des canaux de formation à distance

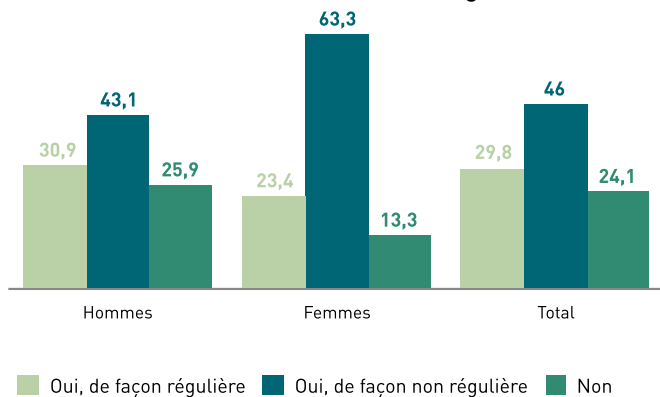
Trois ménages réfugiés sur 10 (30,6%) sont très satisfaits du support utilisé par leurs membres scolarisés pour suivre les cours à distance, 26,1% au primaire, 18,3% au collège, 46,5% au secondaire, 35,2% au supérieur et 29% à la formation professionnelle. Cette proportion atteint 54,2% parmi les Yéménites, 38,7% les Ivoiriens, 24,2% les Syriens, 24% les Centrafricains et 13,9% les Sud Soudanais.

Par ailleurs, près du quart (23,5%) des réfugiés sont insatisfaits des supports utilisés pour la formation à distance, 46,5% parmi les Sud Soudanais, 32,3% les Ivoiriens, 25,9% les Syriens, 17,3% les Centrafricains et 7% les Yéménites. Les raisons d'insatisfaction sont le manque de communication et d'interactivité (45,1%), le manque ou insuffisance de moyens technologiques appropriés (21,4%), l'inadéquation de la pédagogie (12,5%) et le manque de suivi et d'évaluation des élèves par le corps pédagogique (5,1%).

3 ménages sur 4 assistent leurs enfants scolarisés pour suivre les cours à distance

Les trois quarts des ménages réfugiés (75,8%) assistent leurs enfants scolarisés dans le suivi des cours à distance, 29,8% tout le temps et 46% de temps en temps. En revanche, le quart des ménages (24,1%) ne fournit aucune assistance à leurs enfants, 25,9% parmi les ménages dont le chef est un homme et 13,3% parmi ceux dirigés par une femme.

Répartition des ménages réfugiés qui assistent leurs enfants scolarisés dans le suivi des cours à distance selon le sexe du chef de ménage (%)

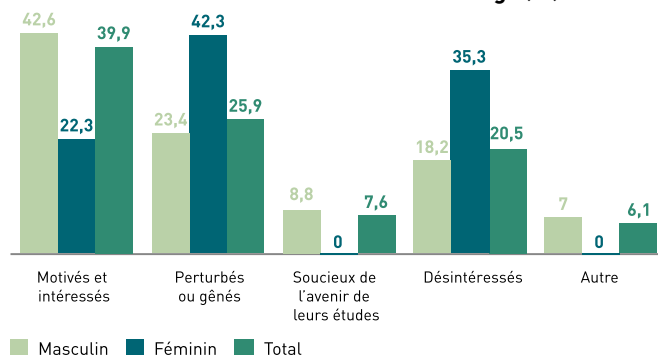


Source : HCP 2020

4 ménages sur 10 considèrent leurs enfants scolarisés motivés par les cours à distance

Près de 4 réfugiés scolarisés sur 10 (39,9%) sont motivés et intéressés par les cours à distance, les hommes, avec 42,6%, plus que les femmes (22,3%). Un réfugié sur 4 (25,9%) est plutôt perturbé ou gêné, les femmes (42,3%) plus que les hommes (23,4%), 1 sur 5 (20,5%) désintéressé et 7,2% soucieux de l'avenir de leurs études.

Répartition des ménages réfugiés selon les réactions des membres scolarisés vis à vis de l'enseignement à distance et le sexe du chef de ménage (%)



Source : HCP 2020





VII.

ACCÈS AUX SERVICES
DE SANTÉ



Le confinement sanitaire n'a pas empêché les réfugiés d'accéder aux services médicaux

Parmi les 31% de réfugiés souffrant de maladies chroniques, 62,8% ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire. Cette proportion varie de 56,2% parmi les Centrafricains à 70,7% parmi les Ivoiriens passant par 59,8% parmi les Syriens et 64,7% parmi les Yéménites.

De même, parmi les 36,6% de réfugiés souffrant de maladies passagères, 73,8% ont accédé aux services de santé, 71,8% parmi les ménages dont le chef est un homme et 80,4% parmi ceux dirigés par une femme.

La part des ménages réfugiés ayant des enfants à vacciner représente 10%. Environ 70% d'entre eux ont bénéficié de services de vaccination, 67% parmi les ménages dont le chef est un homme et 77,6% parmi ceux dirigés par une femme.

Parmi les 5,9% de ménages réfugiés ayant des femmes éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales, 71,2% ont pu accéder à ces services pendant le confinement sanitaire.

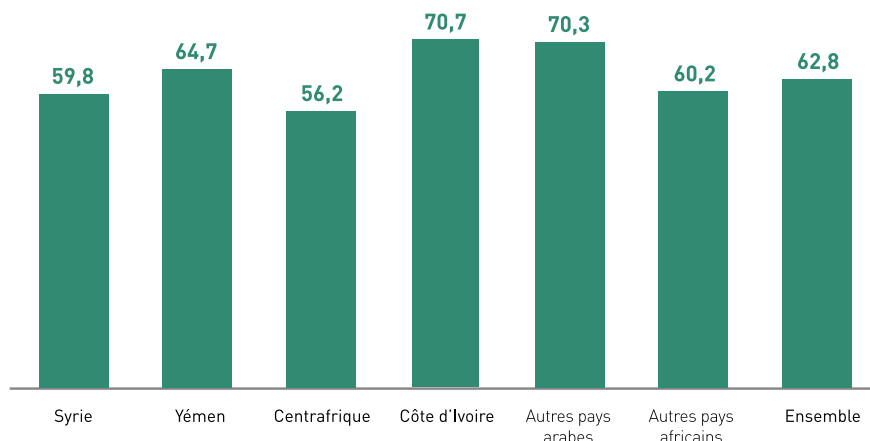
La part des ménages réfugiés concernés par la santé reproductive est de 5,2%. 60% d'entre eux ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire.

Le manque d'argent et la peur d'être contaminé limitent l'accès aux soins médicaux

35,1% des réfugiés souffrant de maladies chroniques, n'ont pas accédé aux services de santé en raison de manque d'argent et 23,7% par crainte d'être contaminé par Covid-19.

La crainte d'être contaminé est la principale raison citée par les réfugiés dans le cas de maladies ordinaires avec 41%, de la vaccination des enfants (83,2%), de consultations prénatales et postnatales (63,8%) et de services de santé reproductive (61%).

Accès des réfugiés souffrant de maladies chroniques aux services de santé pendant le confinement sanitaire selon le pays d'origine (%)



Source : HCP 2020



62,8%

de réfugiés ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire.

Le tiers des réfugiés ont accès aux médicaments pris en charge par le HCR

Près de 3 réfugiés sur 10 (29,3%) ont eu accès aux médicaments essentiels fournis gratuitement dans le cadre d'un programme de prise en charge médicale liant le HCR et ses partenaires de la société civile. Les Ivoiriens sont plus nombreux à bénéficier de ce service avec 38,7%, suivis des Syriens (33,5%), des Yéménites (32,6%), des Centrafricains (25,8%) et des ressortissants du Soudan du Sud (8,5%).

Plus de la moitié des réfugiés (55,4%) n'ont pas bénéficié de ces médicaments du fait qu'ils n'en ont pas besoin. D'autres raisons ont été évoquées dont principalement l'éloignement de la pharmacie avec 14,6% et les restrictions de déplacements imposées par le confinement sanitaire (11,6%).



VIII.

IMPACTS
PSYCHOLOGIQUES
SUR LES RÉFUGIÉS



Les principaux effets du confinement sur l'état psychologique des réfugiés

L'anxiété, la dépression ou la peur constituent le principal impact psychologique du confinement sanitaire sur les réfugiés avec une part de 52,5%, 55,1% parmi les ménages dont le chef est une femme et 52% parmi ceux dirigés par un homme. Le sentiment de privation de liberté d'action est également un impact ressenti par 50,8% des réfugiés, relativement plus parmi les ménages dirigés par un homme (52,7%) que parmi ceux dirigés par une femme (42%).

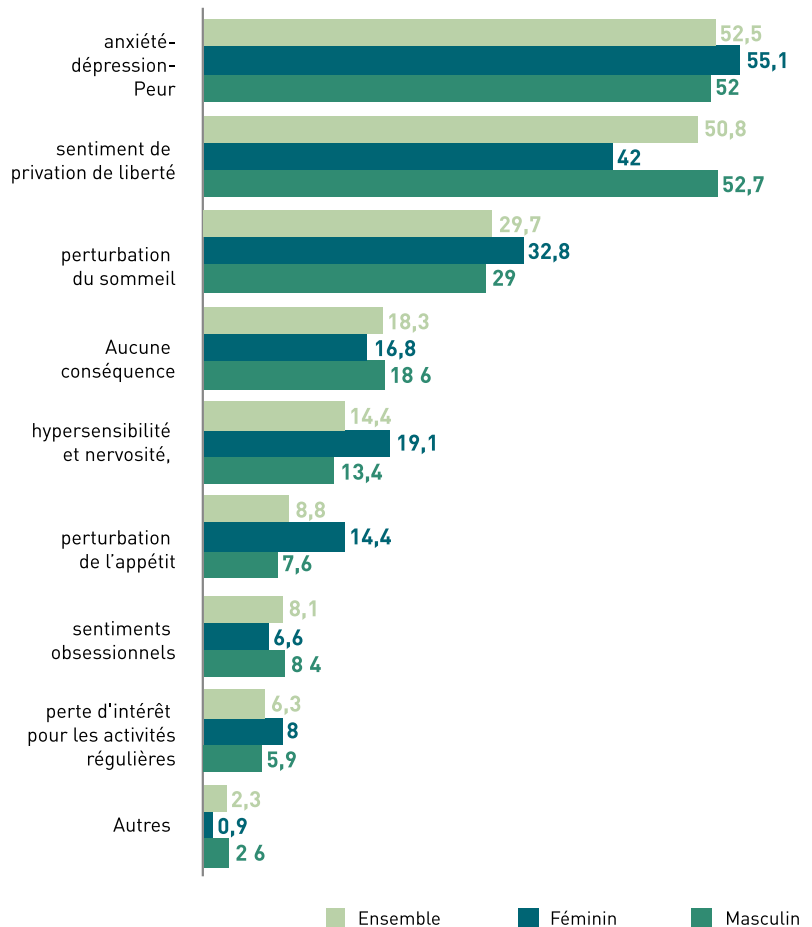
D'autres effets psychologiques pèsent également sur le comportement des réfugiés dont les troubles de sommeil qui interviennent pour 29,7%, l'hypersensibilité ou nervosité (14,4%), les troubles d'appétit (8,8%) ou les sentiments obsessionnels (8,1%).



83,8%

Plus de 8 chefs de ménages réfugiés sur 10 jugent normales les relations avec le voisinage

Principaux effets du confinement sur l'état psychologique des réfugiés selon le sexe (%)



Source : HCP 2020

L'effet du confinement sur les rapports familiaux

Pendant le confinement sanitaire, la moitié (50,3%) des réfugiés jugent normales les relations entre les membres du ménage. Environ un chef de ménage réfugié sur 5 (19,3%) considère que les relations entre les membres du ménage sont devenues plus calmes et plus rapprochées.

En revanche, 14,2% de ces réfugiés estiment que les relations sont devenues plus tendues lors du confinement sanitaire, 20,6% parmi les ménages dirigés par une femme contre 12,8% parmi ceux dirigés par un homme.

Les réfugiés attribuent comme raisons à ces relations tendues, le manque de ressources financières pour 37,2% des cas, l'impact psychologique du confinement (31,9%), les difficultés liées à l'utilisation de l'espace dans le logement et à la gestion du pouvoir au sein du ménage (10,4%).

Relations normales des réfugiés avec leur voisinage

Plus de 8 chefs de ménages réfugiés sur 10 (83,8%) jugent normales les relations avec le voisinage. Ce constat est presque le même selon le pays d'origine, 85,7% pour les Syriens, 89,9% les Yéménites, 87,9% les Ivoiriens, 82,9% les Sud Soudanais et 75,9% les Centrafricains.

Seuls 5,3% des chefs de ménages réfugiés jugent les relations plus tendues avec leur voisinage, 9,5% parmi les ménages dirigés par une femme contre 4,3% parmi ceux dirigés par un homme. Le non paiement du loyer est la principale raison citée par près de la moitié (47,7%) d'entre eux, suivie des difficultés liées à l'utilisation de l'espace commun (19,1%) et du bruit ou tapage (19%).

Les occupations récréatives en situation du confinement

Afin de supporter le confinement, les pratiques adoptées par les réfugiés consistent à regarder des films ou documentaires (29,3%), communiquer avec les amis ou proches (16%), faire du sport à domicile (13,3%), pratiquer les rituels religieux (10,8%), passer plus de temps avec la famille (10,5%) ou s'adonner à d'autres activités récréatives ou de loisirs (14,3%).

Un ménage réfugié sur 10 a bénéficié de consultations psychologiques à distance

Presque le quart des ménages réfugiés (23,4%) sont informés de la disponibilité de services de consultations psychologiques à distance pendant le confinement, 23,7% parmi les ménages dirigés par un homme et 21,8% parmi ceux dirigés par une femme. Cette proportion est de 31,9% parmi les Yéménites, 22,5% les Syriens, 21,1% les Ivoiriens, 16,4% les Centrafricains et 13,1% les Sud Soudanais.

Plus d'un ménage réfugié sur 10 (12,5%) a bénéficié des services de consultations psychologiques à distance pendant le confinement, les ménages dirigés par une femme (41,7%) nettement plus que ceux dirigés par un homme (6,6%). L'accès à ces services est plus fréquent parmi les réfugiés originaires de la Côte d'Ivoire (55,9%), du Soudan du Sud (42,2%) et dans une moindre mesure de Centrafrique (15%).

Les réfugiés sont informés de l'existence de ces services par le biais du HCR pour 60,5% des cas, des médias (16,5%), des réseaux sociaux (12,3%) et des membres de la famille, amis ou voisins (10,7%).

Le risque de contamination est la principale inquiétude des ménages réfugiés

Un ménage réfugié sur 4 (25,8%) est très inquiet des effets probables de la pandémie de Covid-19 et 28,2% sont inquiets. Les principales raisons sont la crainte d'être contaminé par le virus (51,7%), de ne pas pouvoir subvenir aux besoins alimentaires (16,4%), de perdre son emploi (16,2%) et de ne pas pouvoir accéder aux services médicaux (2,4%).



Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

W W W . H C P . M A